

Module 5 : Le droit de la famille

Connaissance fondamentale

La notion de ce qui constitue une famille a changé au cours du temps et le droit de la famille est un reflet de cette évolution. Le droit de la famille définit ce qui constitue légalement une famille contemporaine et un mariage. Les lois relatives à la famille déterminent les droits de tous les membres de la famille et peuvent varier d'une province à l'autre. Elles assurent la protection pour les conjoints et leurs enfants en ce qui concerne leur vie, leur santé physique et leur bien-être psychologique. La relation entre les peuples autochtones et les agences fédérales et provinciales est en évolution par rapport aux questions découlant du droit de la famille, particulièrement en ce qui a trait aux pratiques coutumières et au rôle des agences non-autochtones vis-à-vis des familles autochtones.

Résultats d'apprentissage

- 5.1 Explorer la définition d'une famille aux termes de la loi canadienne et décrire les éléments qui constituent le droit de la famille, y inclus le mariage, la protection de l'enfance et les biens familiaux.
 - 5.2 Décrire et comprendre les exigences essentielles d'un mariage ou d'une relation de couple en union libre, y compris une relation de couple entre partenaires de même sexe, ainsi que les limites telles que l'âge, le consentement et la bigamie.
 - 5.3 Examiner les conditions légales et les procédures reliées à la séparation et au divorce, y inclus la médiation, la pension alimentaire et le partage des biens, ainsi que la protection des conjoints ou partenaires victimes de relations abusives.
 - 5.4 Décrire les droits et responsabilités des parents ou tuteurs et comment le droit de la famille assure la protection de l'enfant en abordant des sujets tels que la sécurité et la garde d'enfant, l'adoption et le rôle des Services à l'enfant et à la famille.
 - 5.5 Explorer des questions reliées à la garde des enfants telles que les types de garde, le droit de visite et la pension alimentaire.
 - 5.6 Examiner des politiques et des enjeux passés et présents reliés aux pratiques autochtones coutumières et aux interventions d'agences gouvernementales auprès de familles autochtones telles que l'adoption d'enfants autochtones, la rafle des années 1960, les pensionnats et les interactions avec les Services à l'enfant et à la famille.
 - 5.7 Analyser des sujets reliés au droit de la famille telles que les attentes culturelles, les facteurs économiques et les technologies de la reproduction, par exemple : la maternité de substitution et la fécondation in vitro.
-